

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

PRO · CHRISŒ · SVMPŒSISŒIS · SPIRITVALIS · MILITIAE

5ème Année.—Décembre 1877.

No. 3.



SACRAMENTUM · ET · ARMA · LVICIS · AC · IVS · IŒIAE · FORŒIŒ · ER · REŒI · DE · RE · CON · TENDI · SIS ·

GRATIA · MV · IMPENSIS · VOBIS · DILECTI · FILII · QUI · POSITO · GLADIO · QV ·

LEŒRE · LAŒINE · DE · PIEIX · A · L'UNION · ALLEŒ · 25 JAN · 1873.

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Le " Bulletin " est mensuel.—Le jour de publication est fixé au 25 de chaque mois.
L'abonnement est annuel et strictement payable d'avance :

Pour le Canada..... \$1.00
Pour les Etats-Unis..... 1.50 (en or)
Pour l'Etranger..... 2.00 (en or)

Prière d'adresser franc de port, tout ce qui regarde l'administration et la rédaction du journal, à M. H. A. PLAMONDON, 10, Rue St. Jacques, Montréal.

UNION - ALLET.

OFFICIERS EN CHARGE POUR L'ANNÉE 1877-78.

Président-Général..... MM. EMMANUEL TASSÉ.
Vice-Président-Général..... ADOLPHE MARTIN.
Trésorier..... H. A. PLAMONDON.
Secrétaire..... L. FORGET.
Assistant-Secrétaire..... M. J. E. CHAGNON.
Aumônier..... M. le Chanoine E. MOREAU.

CONSEILLERS.

MM. ALF. PRENDERGAST, ALF. LAROCQUE, NAP. RENAUD,
Z. LACHAPELLE, S. BOYER, E. HÉBERT, T. LABELLE,
C. ROY.

VICE-PRÉSIDENTS LOCAUX.

Montréal..... MM. C. CARON.
Québec..... G. T. DUSSEAULT.
Trois-Rivières..... JOS. BEAUCHAINE.
Ottawa..... J. C. TACHÉ.
St. Hyacinthe..... A. PELOQUIN.
Rimouski..... JAS. PINEAULT.
Manitoba..... H. MARTINEAU.
Piopolis.....

LE " CRUSADER ",

Organe de la Ligue de St. Sébastien.

LONDRES ET DUBLIN.

Abonnement pour le Canada (y compris frais de poste) - - - \$2.00.
Prière d'adresser: nom, prénom et adresse avec le montant de l'abonnement au soussigné qui est autorisé à représenter la Ligue en la Puissance du Canada.

ALF. LAROCQUE,
Chev. de Pie IX.

Au No. 291 rue Dorchester, Montréal.

" THE CRUSADER ",

Devoted to the Restoration of the temporal power of the Pope,
issued by the League of St. Sebastian.

LONDON AND DUBLIN.

Per annum (for the Dominion prepaid) - - - - - \$2.00.
Please send name and address to undersigned who is authorized to represent the League in the Dominion.

ALF. LAROCQUE,
Knight Pius IX.

Address 291 Dorchester St., Montreal.

PRESSE ZOUAVE.

Le Crusader (Angleterre) Semi-mensuel, abonnement, \$2.00; se publie à Londres, 18 Paternoster Row.
La Croix, (Belgique) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Bruxelles.
La Fedelta, (Rome) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Rome, 18 Piazza di Tor Sanguigna.
La Vraie France, Quotidienne, abonnement, 40 frs.; se publie à Lille.
Journal des Trois-Rivières, (Canada) Bi-hebdomadaire, abonnement, \$3.00; se publie à Trois-Rivières, Rue St. Antoine.
Il Fidele, (Italie) Hebdomadaire, abonnement, 4 lire par année, frais de port en sus; se publie à Lucques, Via S. Chiara, N. 439.
De Kruisvaan, organe des Zouaves Hollandais, paraît tous les Samedis; abonnement 3 florins par an, port non compris, se publie à Vught, Hollande.

IMPRIMERIE LITURGIQUE

DE ST. JEAN L'ÉVANGELISTE

DESCLÉE, LEFEBVRE & CIE., EDITEURS

Avenue du Maire, Tournay (Belgique.)

" JOURNAL DES TROIS-RIVIERES "

Journal Catholique

GEDEON DESILETS

REDACTEUR-PROPRIETAIRE

Bi-hebdomadaire; se publie aux Trois-Rivières,
abonnement, \$3.00.

" NOS CROISÉS "

ou

*Histoire anecdotique de l'expédition des Volontaires
Canadiens à Rome.*

POUR LA DEFENSE DE L'EGLISE

chez

FABRE ET GRAVEL, LIBRAIRES EDITEURS

No. 219, Rue Notre-Dame, Montréal.

N. J. PINAULT, M.D.

OSSEO

MINNESOTA, E. U.

“Aime Dieu et va ton chemin”



Bulletin de l'Union-Allet

Vol. V.

MONTREAL, 24 DECEMBRE 1877.

No. 3

SOMMAIRE.

1. DE LA SOUVERAINETÉ TEMPORELLE DU PAPE.
2. "OUR FLAG."
3. NOUVELLES DE ROME.
4. ZOUAVES PONTIFICAUX.

5. AVIS DIVERS.
6. NAISSANCES. — MARIAGE.
7. ANNONCES.

DE LA SOUVERAINETÉ TEMPORELLE DU PAPE.

Les Auteurs Sacrés, l'histoire de l'Eglise depuis son origine jusqu'à nos jours, ses traditions et ses enseignements, nous montrent jusqu'à l'évidence que l'Eglise de Dieu a toujours formé une société distincte, se gouvernant elle-même, au spirituel et au temporel, avec une souveraineté indépendante de tout autre gouvernement sur la terre.

Nous voyons d'abord la famille patriarcale, dépositaire des vérités révélées primitivement au premier homme, autour de laquelle se groupent les autres familles restées fidèles. C'est l'Eglise primitive, l'Eglise avant la loi écrite, que l'Écriture appelle la famille des enfants de Dieu, pour la distinguer de la race des infidèles, qu'elle appelle les enfants des hommes. Adam et les patriarches ses successeurs, à la fois pontifes et rois, gouvernent au spirituel et au temporel d'une manière souveraine, ce qui ne peut pas être mis en doute. Nous le ferons voir, du reste, dans le cours de cet écrit.

Plus tard, nous voyons apparaître le peuple de Dieu, dépositaire des vérités révélées à Moïse et aux autres prophètes. C'est l'Eglise sous la loi écrite. Nous savons comment Dieu délivra miraculeusement la nation sainte de l'oppression égyptienne, et la conduisit dans une terre qu'il avait promise aux patriarches ses ancêtres. Et, dans cette portion réservée, la famille d'Israël, centre de l'Eglise sous la loi écrite, comme la famille patriarcale avant la loi écrite, est constituée en société indépendante de toute domination étrangère, se gouverne souverainement au spirituel et au temporel.

Enfin, lorsque le Christ promis apparaîtra au sein de l'humanité pour y établir définitivement son Eglise, jusque-là fondée sur la promesse de sa venue, nous

verrons le peuple chrétien constitué, sous la loi de grâce, en société parfaite et complète, ayant son gouvernement propre, distinct des gouvernements des nations. L'Eglise de Dieu continuera à se régir par son chef, au spirituel et au temporel, avec une souveraineté indépendante. La souveraineté spirituelle du chef de l'Eglise s'étend de droit à l'humanité toute entière, car tous les hommes sont appelés à entrer dans son sein. Sa souveraineté temporelle est restreinte, comme dans l'Eglise primitive et l'Eglise judaïque, à une portion réservée. Elle embrasse d'abord la hiérarchie sacerdotale, avec tout ce qu'il lui appartient ou en dépend. Elle comprend, en outre, les possessions, les territoires, les lieux, les villes qui appartiennent en propre, par droit d'acquisition, à l'Eglise, à son suprême pontificat.

Cet état de choses a été décrété par Dieu dans ses desseins éternels sur son Eglise ; et, depuis la création, a été ménagé, développé graduellement par Dieu dans la suite des siècles, et, au temps voulu, complètement réalisé d'une manière manifestement providentielle, comme il nous sera facile de le faire voir. Il est donc de droit divin. De plus, cet état de choses a toujours été reconnu comme tel depuis le commencement du monde, a toujours existé avec plus ou moins de développement, a toujours été maintenu par les peuples comme institution sacrée.

L'esprit moderne cependant, esprit de progrès à rebours et qui s'est donné la prétentieuse mission de renouveler, mais à son sens, la face de la terre, a cru pouvoir, devoir même, changer tout cela. A ses yeux le monde a jusqu'ici marché à l'envers. C'est à lui qu'incombe la tâche de le refaire. C'est à lui qu'il a été donné de faire luire aux yeux du monde une lumière nouvelle, de faire apparaître devant nos regards un horizon nouveau, de nous tracer une autre voie, de nous diriger vers un progrès jusqu'ici inconnu. L'esprit moderne a donc vu, dans la souveraineté temporelle du Chef de l'Eglise, une ano-

malie sociale, un abus désormais impossible à tolérer, un outrage à la raison politique des peuples.

Ne pouvant opérer sa révolution par la force du droit, il a commencé par renverser les idées d'abord : il a créé le droit de la force. Il a eu recours à la force matérielle, à la puissance du canon, et a ainsi accompli son acte : il a consommé la violation du droit naturel et du droit divin par un vol sacrilège

Et le monde moderne, ce monde chez qui l'esprit moderne a reçu une généreuse et cordiale hospitalité, le monde est demeuré le témoin impassible de la consommation de ce vol sacrilège : il n'a pas bougé ! Que dis-je ? il y a souscrit, l'a confirmé même, au moins d'une manière implicite.

Sans doute bien des voix isolées se sont élevées, de concert avec la voix de celui qui occupe si dignement aujourd'hui la chaire de Pierre, pour crier à l'injustice, au sacrilège, et réclamer dans les termes les plus énergiques. Mais ces voix n'ont eu d'écho qu'au pied du trône du Dieu de justice et de patience, et au fond des âmes qui savent encore prier ; le monde, lui, est resté sourd. Et l'injustice accomplie demeure ; le vol consommé ne se répare point ; l'impie tient encore son pied sacrilège sur le sol sacré. Victor-Emmanuel est encore dans Rome.

Les ennemis déclarés de l'Eglise approuvent hautement l'usurpateur : ils ne soupirent qu'après la ruine de la papauté. Mais il en est d'autres, qui se disent enfants de l'Eglise, qui paraissent jaloux même du titre de défenseurs dévoués de ses droits sacrés, et qui cependant, par un aveuglement incompréhensible, tendent sinon à justifier l'usurpateur d'une manière absolue, au moins à l'excuser comme ayant agi en vertu d'un certain droit. La doctrine soutenue par cette école peut se ramener à trois propositions :

1^o L'Eglise est postérieure aux autres sociétés. Elle a été instituée par Jésus-Christ au sein des sociétés depuis longtemps existantes avant elle.

2^o L'Eglise, société spirituelle par sa nature, ne peut posséder de biens temporels qu'en autant qu'elle en reçoit le droit des sociétés temporelles.

3^o L'Eglise, société instituée par Jésus-Christ en vue d'une fin appartenant à l'ordre surnaturel, le salut des âmes, doit restreindre son action gouvernementale aux choses qui se rapportent à cet ordre, et ne peut pas, en conséquence, exercer une souveraineté temporelle et civile sur aucune portion de l'humanité, sur aucune nation, aucune ville, aucun territoire.

A l'encontre de ces trois propositions, fausses et erronées, nous prouverons brièvement, par l'écriture, l'histoire, les traditions et les enseignements de l'Eglise, les trois suivantes qui sont leurs contradictoires :

1^o L'Eglise est antérieure à toutes les autres sociétés, qui toutes furent créées en elle, pour elle et à cause d'elle.

2^o L'Eglise a toujours eu le droit de posséder, et elle le tient du droit divin lui-même. Conséquemment toute atteinte apportée à ce droit est une violation non seulement du droit naturel mais aussi du droit divin, est non seulement un vol, mais un sacrilège.

3^o L'Eglise tient également du droit divin le droit de

gouverner et d'administrer ses biens temporels, les biens ecclésiastiques, avec une indépendance pleine et entière de tout gouvernement temporel. Conséquemment si elle entre en possession, par des titres légitimes, d'un territoire ou d'un état, elle a, par le droit divin, le pouvoir de gouverner civilement ce territoire ou cet état d'une manière souveraine, par son Chef.

UN SOLDAT DU PAPE.

(à suivre).

"OUR FLAG."

Nous publions aujourd'hui un poème en anglais qui, nous en sommes sûrs, sera hautement apprécié par tous nos camarades : Aucun de nous n'aura oublié Madame Stone ; cette noble Dame ne nous a pas oubliés, comme elle le dit dans sa lettre d'envoi :

"(Londres 25 octobre), les jours d'octobre sont pour nous tous un anniversaire ineffaçable et la décade de 1867 accentue encore le souvenir des gloires passées. Je n'ai voulu la laisser écouler sans offrir à nos amis du Régiment un souvenir, qui, quoique pauvre, part du cœur et qui leur prouvera que nous n'oublions pas ici les traditions et les principes qui nous unissent autour d'un drapeau commun. — ...je n'ai pas voulu laisser passer cette année sans consacrer ces pauvres vers à la Cause qui, comme par le passé, m'est plus chère que toute autre et aux nobles morts que je ne reverrai qu'au Ciel."

Ces quelques lignes si nobles et énergiques sont le plus sûr garant du mérite du poème ; elles seront pour nous un appel auquel nous devons répondre généreusement.

Le Bureau saisit avec empressement l'occasion de remercier au nom des Zouaves Pontificaux Canadiens Madame Stone de ce gracieux envoi et de lui témoigner hautement leur respectueuse admiration.

NOUVELLES DE ROME.

Les audiences continuent au Vatican malgré la faiblesse du St. Père. A ce sujet nous traduisons du *Frecman* de New-York :

"Nous avons presque honte de contredire les folles et ignobles dépêches qui voudraient nous représenter le St. Père comme agonisant, appelant la mort, dans un état d'agonie, etc.....

"Il n'y a pas un traitre mot de vrai dans ces commérages. Le *Herald* de New-York devrait rougir de permettre à son correspondant romain de beurrer ses lecteurs à ce point. C'est honteux. Si le Pape était dangereusement malade nous le saurions par le cable. La vérité la voici, la télégraphie a un corps de menteurs organisés à Rome et de ce côté un groupe de badauds. Voilà tout.

"Que le Pape ait les jambes paralysées jusqu'à un certain point, c'est une vieille nouvelle pour nous. Les souffrances n'affectent aucunement son moral. Il souffre,

mais il n'est aucunement prouvé d'après les meilleures autorités médicales que le St. Père n'ait pas encore bien des années à vivre."

Sa Sainteté a daigné admettre parmi ses Cameriers secrets de Cape et d'Epée, le commandeur Acquaderni de Bologne, président de la société de la Jeunesse Catholique italienne. Nous applaudissons de tout cœur à ce grand honneur conféré à un des plus vaillants champions de la Papauté en Italie.

Dans les élections de conseillers provinciaux pour Rome, neuf catholiques sur seize concurrents ont été élus.

Le 26, nos bonnes chemises rouges ont inauguré un monument à Mentana à ceux de leurs braves tombés sous nos baïonnettes le 3 Novembre 1867. D'après leurs propres journaux, fiasco complet et ridicule jeté sur les cendres d'hommes qui ont su au moins mourir pour leur cause et que devraient respecter les frères vivants.

Notre cher camarade, M. G. Drolet, est à Naples actuellement après un séjour de plusieurs semaines à Rome. Il a eu deux audiences du St. Père et a été reçu par le général Kanzler. Nous avons d'excellentes nouvelles du Père Charles qui est sur le point d'entrer aux gendarmes Pontificaux. M. Drolet a pu dans son voyage en Suisse revoir notre bien-aimé Colonel M. Allet. Au moment de mettre sous presse, nous attendons de notre intéressant touriste, une longue lettre donnant tous les détails.

ZOUAVES PONTIFICAUX.

Le 22 du courant, M. Emile Pepin, ancien sergent aux Zouaves Pontificaux, a reçu l'ordre sacré de la prêtrise; veuille notre ami recevoir nos félicitations et nos souhaits, et ne pas oublier au St. Autel, ses anciens camarades.

Nos camarades Hollandais viennent à leur tour de fonder un organe Zouave, la *Kruisvaan*. Nous les en félicitons vivement. Nous avons vu nos braves camarades Hollandais sur le champ de bataille; à en juger par des extraits dont nous empruntons la traduction à *La Croix*, certes ils n'ont pas dégénéré: ce sont de fiers et robustes camarades, honneur à eux!

Le premier numéro de la *Kruisvaan*, portant en tête de ses colonnes la devise: *Pro Petri Sede* et le texte des Machabées: *Melius est nos mori in bello quam videre mala gentis nostræ et sanctorum*, commence les travaux de cette publication par un article intitulé: *Pie IX*. Hommage de fidélité au Pontife-Roi, en même temps que protestation énergique contre les trahisons de la politique moderne, cet article se termine par les accents que nous reproduisons; ils témoignent que, du Nord au Midi, les cœurs sur lesquels pèse le 20 septembre, battent à l'unisson:

"Pie IX, vous êtes, vous restez le Roi de Rome, le Roi de nos âmes! A l'aspect des humiliations et des outrages dont vous accable une politique sans honneur et sans conscience, nous ne pouvons retenir en nous un cri d'indignation, un cri d'amour, un cri qui vous dise: Homme de douleurs, royal Martyr, courageux Confesseur de JÉSUS-CHRIST! vos Bataves vous sont encore fidèles, fidèles jusqu'à la mort, vos Bataves ont encore un cœur pour vous aimer, une poitrine pour vous protéger, un bras pour vous défendre!

"Vienne, ce que nous espérons et ce que nous croyons, vienne l'heure de la miséricorde de Dieu pour son Eglise et pour son Lieutenant sur la terre, et notre chère Néerlande verra sa robuste jeunesse aux premiers rangs de l'armée de la Croix."

La *Kruisvaan* entre ensuite en matière, ou plutôt commence l'attaque, par la publication de la fameuse bulle *Unam Sanctam* de Boniface VIII, qu'elle fait précéder de ces lignes:

"Lorsque nos compagnons d'armes de Belgique engagent la lutte avec l'ennemi moderne, leur premier soin fut de s'assurer une base d'opérations, comme un bon général a coutume de le faire en campagne.

"Ils prirent pour fondement de leur œuvre: 1^o la bulle *Unam Sanctam* de Boniface VIII; — 2^o l'encyclique que *Mirari vos*, de Grégoire XVI; — 3^o l'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus* de Pie IX; — 4^o les trois brefs de Pie IX à l'Association de S. Ambroise à Milan, à la Fédération des Cercles Catholiques en Belgique et à Mgr l'Evêque de Quimper.

"Comme nous nous sommes rangés sous le même bannière et que nous faisons partie du même corps, il est clair que nous suivrons aussi le même plan de bataille."

On le voit, la couleur de la *Kruisvaan* est définitivement fixée et nous recommandons chaudement ce journal à tous ceux qui, dans nos provinces flamandes de Belgique, se montrent soucieux des intérêts de l'Eglise et de la parole du Pape, à tous ceux qui s'efforcent de répandre, de mettre en lumière, de faire pénétrer dans les esprits tout ce que le Saint-Siège a enseigné contre les doctrines coupables et contre les idées pour le moins fausses et reçues en plus d'un lieu, notamment contre le libéralisme-catholique qui tâche de concilier la lumière avec les ténèbres, la vérité avec l'erreur." (Bref à la Croix, 21 mai 1874.)

La *Kruisvaan* paraît le samedi de chaque semaine. L'abonnement est de 3 fls. par an, le port en plus pour les pays étrangers. Ecrire: Bureau "*Kruisvaan*" à *Vugh* — (Hollande.)

(LA CROIX.)

Messe de requiem pour les morts de l'armée pontificale.—La *Fedeltà* rend compte du service solennel célébré, comme de coutume, en l'église du cimetière de *S. Spirito di Sassia* à Rome, pour le repos des âmes de nos camarades défunts, et elle accompagne ce récit des réflexions suivantes qui sont celles de tout soldat du Pape en ces temps malheureux:

"Nous tous qui avons eu l'honneur de porter l'épée sous le drapeau pontifical, et qui habitons Rome, nous étions là, le matin du 6 courant, auprès de ce catafalque, accompagnés de nos femmes, et de nos fils qui un jour reprendront notre place dans les rangs des défenseurs de l'Eglise. Tandis que les rites sévères de notre sainte Religion s'accomplissaient aux sons d'une harmonie triste et douce, il nous semblait voir s'envoler dans la fumée de l'encens les ombres des martyrs tombés à Castel-Fidardo, à Ancône, à Mentana, à Monte-Libretti, à Porta Pia, partout enfin où la barbarie révolutionnaire combattit la civilisation chrétienne. Nous les voyions accablés par les ombres de ceux qui, depuis l'origine du monde, ont versé leur sang pour la cause de Dieu, et confondues avec elles dans un embrassement de fête. Nous nous rappelions que chaque fois qu'ils furent écri-

sés mais non vaincus, ils se trouvaient un contre dix, et n'en avaient pas moins crié avec la sainte audace des Machabées : *Mieux vaut pour nous mourir au combat que de voir les maux de notre nation et des choses saintes.* Et alors nous envions leur sort en répétant avec une émotion profonde : *Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur.* Puis nous pensions aux vides qui se sont creusés parmi nos frères depuis que la Révolution triomphante les a dispersés sur toute la surface du globe; et, priant pour ceux qui nous furent enlevés pendant ces sept années, alors qu'ils avaient tant désiré rencontrer la mort en reprenant les armes pour la foi, nous éprouvions un serrement de cœur et nous nous demandions à nous mêmes si, maintenant que le tact des coudes est rompu, nous n'étions pas tous, nous les défenseurs de l'autel, destinés à périr obscurément l'un ici, l'autre là. Mais le chant grave du *Dies irae* vint nous arracher à cette méditation en nous rappelant qu'il est un Juge et que ce Juge viendra à son heure venger toutes les offenses. L'esprit du mal peut triompher pendant un jour..... Qu'est-ce cela pour le Règne qui n'aura pas de fin? Où que nous tombions et quelle que soit notre mort, il saura bien nous retrouver. Tenons-nous donc prêts, afin que, au bruit de la trompette qui sonnera la dernière revue, nous puissions nous présenter à lui, assurés d'avoir fait notre devoir au le poste et en la manière qu'il aura plu à sa sagesse de nous assigner.

« Ces pensées nous raffermirent en nous rappelant que s'il est beau de mourir les armes à la main, le vaillant soldat doit savoir supporter aussi sans se plaindre les fatigues de la marche, les ennuis, les privations d'un siège, tout enfin jusqu'à en mourir s'il le faut; persuadé que cette mort n'est pas moins glorieuse que celle que donne une balte ennemie quand on l'attend patiemment en remplissant son devoir.

« Après avoir prié encore une fois pour les âmes des nôtres, nous sortîmes du saint lieu retrem্পés pour la lutte, prêts à mourir en défendant notre cause, et à épuiser pour elle toutes les forces de notre esprit, si Dieu ne veut pas que nous lui donnions les dernières gouttes de notre sang. »

RES NON VERBA!

Nous extrayons de *La Croix* l'entrefilet suivant : sans beaucoup d'explications (que nous donnerons au besoin) nos lecteurs comprendront ce à quoi nous voulons faire allusion. L'ennemi s'organise tous les jours sous nos yeux, nous laissons faire, quand viendra le moment serons-nous prêts? *Res non verba*, voilà ce qu'il faut.

Res, Non verba! — Nous lisions dernièrement dans les journaux belges qu'un prêtre, portant le Saint Viatique dans les rues d'Anvers, fut rencontré par une bande d'élèves de l'athénée qui l'accueillirent avec des huées, des insultes et des blasphèmes. Les journaux ajoutent que ce fait eut un grand nombre de témoins et que tous en furent profondément indignés; plusieurs d'entre eux, sous l'empire d'une « émotion indicible », coururent au bureau d'un journal catholique pour dénoncer cette impiété.

Nous louons fort l'indignation et l'émotion indicible de ces braves gens, mais nous déplorons qu'elle soit constamment stérile. Les faits de ce genre se multiplient et s'aggravent en France et en Belgique; nous avons vu des processions attaquées, des prêtres et des religieux frappés en pleine rue, des mascarades jetant la boue à tout ce que nous vénérons; aujourd'hui, nous chrétiens

nous devrions assister à ce douloureux et monstrueux spectacle de Jésus-Christ bafoué dans nos rues comme sur le chemin du Calvaire? Comment, on nous dit qu'il y avait là des catholiques *en grand nombre*, et l'on ne nous dit pas que les insulteurs ont été dispersés ou qu'ils se sont tus! Au temps de nos pères, vrai Dieu! on eût été loin en pareille rencontre. Avions-nous donc tort de flétrir la couardise contemporaine?

Personne d'entre nous ne laisserait impunément devant lui cracher au visage de son père ou de sa mère, et s'il se contentait d'exprimer une « indignation profonde » sans s'opposer aux insultes, montrerait-il qu'il a du cœur? Il n'y a pas deux manières d'aimer. Jésus-Christ qui a versé pour nous tout son sang, qui tous les jours dérober à nos regards l'éclat de sa redoutable majesté pour pouvoir se livrer à nous, vaut bien ce nous semble qu'on s'expose pour lui.

Si l'Enfer a des soldats, que le Christ en ait aussi; que l'attaque suscite la défense! Au temps des Gueux, les gentilhommes de Bruges escortèrent l'épée à la main la chässe du Saint-Sang dans une procession, — et les gueux n'eurent garde de venir assaillir la chässe. Pourquoi les catholiques ne s'inspirent-ils pas de pareils exemples, au lieu de s'en remettre à la police du soin de défendre l'honneur de leur Dieu?

Secouons une bonne fois l'indifférence et l'apathie que provoquent chez nous la pratique des libertés modernes et le bien-être matériel, et retrempons-nous dans l'antique foi de nos aïeux; nous trouverons alors dans notre amour assez de résolution et de force pour escorter en toute occasion, notre Roi Jésus-Christ et ses prêtres.

AVIS DIVERS.

Le Bureau de Régie prie ses abonnés et amis de vouloir bien se rappeler que l'abonnement à la cinquième année du *Bulletin* est dû. — Le Trésorier tiendra à la disposition de tout ancien et nouvel abonné qui aura payé sa contribution d'ici au 1er Février prochain une excellente gravure sur bois du portrait du St. Père ou une photo-lithographie du portrait de Hugh Murray, au choix de l'abonné. — Envoi franco.

Les membres de l'Union Allet apprendront avec plaisir que le Bureau peut maintenant mettre à leur disposition sa salle de réunion située No. 10 Rue St. Jacques (*adresse unique et officielle pour tout ce qui a rapport à l'Union.*) Le Bureau espère pouvoir bientôt y réunir un certain nombre de journaux étrangers et engage vivement les membres à fréquenter cette salle.

NAISSANCES.

Le 20 du courant, M. F. J. D. Ricard, Avocat, ancien Sergent aux Zouaves Pontificaux, est devenu père d'une fille.

Le 25 du mois dernier M. Arsène Dumont, ancien Zouave Pontifical, est devenu père d'une fille,

MARIAGES.

A l'Evêché de Montréal, le 27 Nov. M. Anastase Plamondon, ancien caporal aux Zouaves Pontificaux, Trésorier de l'Union Allet, conduisait à l'autel Mademoiselle Julie Delisle, fille du Dr. Delisle. Le dévouement et le zèle de notre cher camarade nous font un devoir bien agréable de lui offrir en cette circonstance nos meilleurs souhaits de bonheur et de félicité.

Nous accusons réception du faire-part du mariage de Mademoiselle Marie Chardon, avec Monsieur Charles Le Bailly, Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre de St. Grégoire, ex-Capitaine aux Volontaires de l'Ouest (Zouaves Pontificaux) et ancien Lieutenant aux Zouaves Pontificaux à Rome.

ANNONCES.

LES
SOIRÉES DU CASINO
OU
DISCUSSION SUR LE
SYLLABUS

Par MGR. L'ÉVÊQUE DE BIRTHA.

En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14, Rue St. Vincent,
Montréal.

Manufactures françaises d'ornements d'église
220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

COULAZOU ET BEULLAC

RUE NOTRE-DAME, 220,

MONTREAL.

MAISON MAISON
COULAZOU & CIE C. CHAMPIGNEULLE
DE MONTPELLIER DE BAR LE DUC
ORNEMENTS D'EGLISES, STATUES, VITRAUX

Succursales des deux Maisons, Lyon, Paris, Metz,
Bruxelles, Londres et Montréal.

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les ecclésiastiques que nous venons de fonder à Montréal, Rue Notre-Dame, 220, un dépôt d'ornements et d'orfèvreries d'églises fabriqués dans nos ateliers de Lyon et de Paris.

Nous aurons aussi le dépôt des statues religieuses et des vitraux artistiques de la Maison Champigneulle qui a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions universelles et notamment à l'exposition universelle de Rome pendant le Concile.

Messieurs les curés et les communautés religieuses qui voudront bien nous faire l'honneur d'une visite obtiendront chez nous aux conditions des prix de fabrique les modèles les plus nouveaux et du meilleur goût.

Nous arrivons en Canada sous les meilleurs auspices et avec de nombreuses lettres de recommandation de N.N. S.S., les Evêques de France avec lesquels nous sommes en relations depuis longues années, nous nous bornerons à citer celle que S. G. Monseigneur de Montpellier a bien voulu nous remettre avant notre départ.

François Marie, Antoine De Roverlé De Cabrières, par la miséricorde divine et la grâce du St. Siège apostolique, Ev. que de Montpellier.

Certifions que la Maison COULAZOU et Cie. dont le siège principal est établi à Montpellier depuis 40 ans est très honorablement connue de nous, de tout notre clergé et du clergé des diocèses environnants, qu'elle a constamment fourni à très cathédrale et la plupart de nos paroisses de tous les diocèses relatif au culte, à la satisfaction générale. Nous recommandons tout particulièrement cette maison aux membres du clergé américain. Nous sommes persuadés qu'elle justifiera pleinement la confiance qu'on voudra bien lui accorder.

† F. M. ANATOLE, Evêque de Montpellier,
Montpellier, le 24 avril 1874.

Nous soussigné, attestons que la présente lettre est authentique, et que la signature ci-dessus est vraiment celle de Mgr. l'Evêque de Montpellier.
† IGNAË, Ev. de Montréal.
Montréal, 11 juin 1874.

Envoi sur demande de dessins modèles, photographies ou en nature au choix.

Toutes les demandes devront être adressées à M. R. Beullac, Directeur-Gérant des manufactures françaises d'ornements d'église.

220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Montréal, 18 juin 1874.

GUSTAVE A. DROLET

AVOCAT

ADRESSER : BOSSANGE FILS

16 Rue du 4 Sept. à Paris (France.)

ANNONCES.

M. J. E. CHAGNON

AGENCE GÉNÉRALE
10 ST. JACQUES, MONTRÉAL.

FORGET & FORGET

AVOCATS
No. 10, RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL.

N. H. BEAULIEU, B. C. L.

AVOCAT
ST. CYPRIEN DE NAPIERVILLE.

A. A. MARION

AVOCAT
192 NOTRE-DAME, MONTREAL.

BENJ. BOURGEOIS, J. B. ROUSSEAU

INGENIEURS CIVILS
No. 16 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

EMM. TASSE

MARCHAND
RUE SUSSEX, OTTAWA.

J. A. CHAGNON, AVOCAT,
HAM SUD, P. Q.

THOMAS CORRIVEAU

AVOCAT
LAMBTON. P. Q.

J. G. W. MCGOWN

AVOCAT
NO. 170½, RUE NOTRE DAME,
MONTREAL.

A. A. FORGET

AVOCAT
DANVILLE, P. Q.

A. GUY

NOTAIRE
SOUTH DURHAM
COMTÉ DRUMMOND.

J. P. MARION

NOTAIRE
34, RUE ST. JACQUES, MONTREAL
Agent d'Assurance sur la Vie—Boite 230½, P. Q.

HERMENEGILDE FORTIER,

H. C. S.,
No. 33 RUE ST. VINCENT, No. 33,
MONTRÉAL.

E. H. DESJARDINS, M. D., L. C. R.

COIN DES RUES GUY ET ST. ANTOINE.

HEURES DE CONSULTATIONS :
De 8 hrs. a m. à 10 hrs. a. m. ; de 1 hr. p. m. à 3 hrs p. m. ;
de 7 hrs. p. m. à 9 hrs. p. m.

ANNONCES.

D. DESNOYERS, M. D.,
TREMONT, CORNER ELLIOT ST., BOSTON.
Over Parker's Drug Store

L. E. OLIVIER,
MÉDECIN,
ST. FERDINAND D'HALIFAX, P. Q.

ARISTIDE CHAMPAGNE,
MÉDECIN,
ST. ANICET.

A. PICHE,
MÉDECIN,
No. 165, RUE ST. CONSTANT, MONTRÉAL.

L. M. BRUNET
MÉDECIN
STE. MARTHE,
P. Q.

ADOLPHE LAMARCHE,
MÉDECIN,
No. 638—RUE ST. JOSEPH,—No. 638,
MONTRÉAL.

P. A. ALLARD,
MÉDECIN,
No. 326, — RUE ONTARIO, — No. 326,
Vis-à-vis l'Eglise du Sacré-Cœur,
MONTRÉAL.

INFIRMERIE DE CHEVAUX
ET
ETABLISSEMENT VÉTÉRINAIRE
J. A. COUTURE
Médecin Vétérinaire du Collège McGill.
BUREAU: 313½, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL
Ouvert de 8 hrs. A. M., à 7 hrs. P. M.

L. BLANCHARD
MARCHAND
SHERBROOKE.

NOÉ RAYMOND
MARCHAND
ST. HYACINTHE.

J. BERTRAND,
MAGASIN DE CHAUSSURES A BON MARCHÉ,
No. 661, RUE ST. JOSEPH,
ENTRE LES RUES CHATHAM ET CANNING,
ENSEIGNE DE LA BOTTE ROUGE, MONTRÉAL.

N. RENAUD ET CIE.
MARCHANDS DE FARINE, GRAINS ET PROVISIONS
26, RUE DES ENFANTS TROUVÉS
MONTREAL.

ELIE D. BRUNELLE
MERCIER ET EPICIER
VILLE ST. GERMAIN DE RIMOUSKI.

ANNONCES

LEON DESCARRIES
EPICIER
675, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL

THEODORE SAUVAGEAU
MARCHAND A COMMISSION
58, RUE ST. FRANCOIS XAVIER, 58,
MONTREAL.

L. G. VILLENEUVE,
MARCHAND,
LACHENAIE, P. Q.

P. ACHILLE BOURGET
EPICIER
VILLAGE LAUZON, LEVIS.

F. X. LEFEBVRE
Marchand de Chaussures et de Machines à Coudre
LAPRAIRIE.

E. H. RICHER
LIBRAIRE
RUE CASCADES, ST. HYACINTHE

A. BENJAMIN CHERRIER
PROPRIETAIRE-EDITEUR
DU "QUEBEC DIRECTORY," QUEBEC.

J. B. ROMANETTI, ANCIEN ZOUAVE
FABRICANT DE CIGARETTES
Se recommande à tous ses anciens camarades en les priant de lui
faire parvenir leurs commandes.
37 COTE ST. LAMBERT, MONTREAL.

JEAN ROY
PROPRIETAIRE DE L'HOTEL DU CANADA
Près de la Station G. T. R.
QUEBEC SUD.

RESTAURANT JACQUES-CARTIER,
No. 557, RUE STE. CATHERINE,
MONTREAL.
E. PROTEAU, Propriétaire.

J. MONIER,
Sténographe,
BUREAU: 16 RUE ST. JACQUES,
MONTREAL.

C. G. DUROCHER
ARTISTE-PHOTOGRAPHE
ST. HYACINTHE

EDWIN HURTUBISE
Agent pour le Département Français Assurance Royale,
MONTREAL.

*Monseigneur
L'abbé de
St. Jean-Baptiste*